

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

Nombre de Conseillers en exercice : 33

OBJET : 2025-627 Soutien à l'exposition proposée par l'Institut d'Histoire Sociale.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle



Véronique DESNOUES
Secrétaire de séance

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 30 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

PRESENTS :

M. RIVIERE DA SILVA	Mme DANGE
Mme DESNOUES	Mme BOIS
M. LAVAL	Mme GAUTHIER
Mme HAMEAU	M. LACOU
M. VILLARET	Mme LOQUET
Mme LE BIHAN	M. LAFRAYHI
M. PAOLI	M. HUBERT
M. PIVAIN	M. MABOUSSOU
Mme PARAYRE	M. HUYGHUES DES ETAGES
M. AMSTUTZ	Mme DAHOU
M. DIARRA	Mme DUGUE
Mme GAMBONI	

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. ZING TSALA a donné pouvoir à Mme HAMEAU, Mme NOGUES a donné pouvoir à M. LAVAL, M. CHAILLOU a donné pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA.

ABSENTS : Mme MOULIN, M. DUPRE, Mme PAROU, Mme BELLIZIO, Mme CAKIR, M. PASSEGUE, Mme BUREAU.

SECRETARE DE SEANCE : Mme DESNOUES.



2025-627 Soutien à l'exposition proposée par l'Institut d'Histoire Sociale.

A l'occasion des 80 ans de la libération du Loiret en août 1944, l'Institut d'Histoire Sociale réalise une exposition de 25 panneaux retraçant les événements qui sont survenus dans le Loiret entre 1940 et 1945. Il s'agit de montrer comment les habitant.es vivaient sous l'occupation nazie dans des villes détruites, manquant de tout. L'exposition montre également la propagande de l'occupant et du gouvernement Pétain, la chasse aux résistant.es. C'est un hommage à celles et ceux qui, en résistant, ont permis de libérer le département et la France. La commune de Saint Jean de la Ruelle encourage et soutient les initiatives visant à valoriser le travail de mémoire. La ville apparaît dans l'exposition avec la stèle des Groupes. Ce soutien est une participation à l'édition du catalogue de l'exposition.

L'édition du catalogue représente un coût pour l'Institut d'Histoire Sociale de 2 300 € hors taxes pour 200 exemplaires.

Considérant l'importance de valoriser et soutenir ce travail collectif de mémoire, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 250 € au bénéfice de l'Institut d'Histoire Sociale afin de permettre l'édition du catalogue de l'exposition.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 16 juin 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver le versement de la subvention,

INSCRIT au budget les crédits correspondants.

 Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle	 Véronique DESNOUES Secrétaire de séance
--	---

« Le Maire certifie, sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>, et ce, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat,
- informe que dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, que cette démarche interrompt le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »